



HOMMAGE AU DOYEN GÉRARD COHEN-JONATHAN - (1936-2014) - DIFFUSEUR ET PROMOTEUR DES DROITS DE L'HOMME DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Le Doyen Gérard Cohen-Jonathan nous a quittés le 22 mai 2014. Né le 7 mars 1936 à Alger, il fut élève au prestigieux lycée Bugeaud (devenu lycée Emir Abdelkader), puis étudiant à la Faculté de droit et à l'Institut d'Etudes politiques d'Alger. Il termina ses études juridiques à la Faculté de droit de Paris où il soutint en 1966, sous la direction de Charles Rousseau, sa thèse de doctorat en droit intitulée *Les concessions en droit international public*. Sur la base de cette solide formation en droit international Gérard Cohen-Jonathan a déployé ses talents et restera dans les annales universitaires comme le grand diffuseur et le promoteur convaincu des droits de l'Homme dans les universités françaises¹.

Auteur du premier ouvrage en langue française consacré entièrement à la Convention européenne des droits de l'Homme (*La Convention européenne des droits de l'Homme*, Paris : Economica, 1989)², il a puissamment contribué à la connaissance de la Convention et de la jurisprudence de la Commission et de la Cour en France et dans les pays francophones, dans les milieux académiques, mais aussi dans les milieux judiciaires et parmi les praticiens du droit, notamment les avocats, ainsi que dans les cercles des militants des droits de l'Homme qu'il a contribué à former dans le cadre d'un DESS, devenu Master 2 « Droits de l'Homme et droit humanitaire » qu'il a créé à l'Université de Paris II.

Partisan résolu de l'universalité des droits de l'Homme, il a été un des premiers, et des rares, juristes sensibles au développement du régionalisme des droits de l'Homme, en particulier sur le continent américain et, dans une moindre mesure, sur le continent africain où l'essor de la protection régionale a été plus tardif.

Comme j'ai pu le constater moi-même lors de nos rencontres et de nos longues conversations téléphoniques durant lesquelles il me demandait mon avis sur des points concernant la défense des droits de l'Homme, le Doyen Cohen-Jonathan était non seulement un fervent avocat de la cause de l'universalité des droits de l'Homme et d'un régionalisme parfaitement compatible avec celle-ci, mais aussi un défenseur intransigeant de la tolérance dont la Communauté internationale semble avoir oublié la nécessité et dont

¹ Roger Pinto a également joué un rôle de précurseur dans ce domaine: voir P. TAVERNIER, *Hommage à Roger Pinto, un précurseur dans la diffusion de la Convention européenne des droits de l'Homme (1910-2005)*, dans *Bulletin du CREDHO*, n° 15 – décembre 2005, disponible sur le site du CREDHO.

² Un peu plus tard paraissait l'ouvrage, également classique et tout aussi remarquable, de J. VELU ET R. ERGEC portant le même titre *La Convention européenne des droits de l'Homme*, Bruxelles, 1990.

L'actualité nous montre malheureusement tous les jours qu'elle est constamment bafouée, alors même que les Hommes en ont de plus en plus besoin. Les beaux Mélanges qui lui ont été dédiés en 2004 pour couronner une carrière bien remplie portent d'ailleurs le titre tout à fait significatif *Libertés, justice, tolérance*. La vie de Gérard Cohen-Jonathan témoigne en effet que l'on peut à la fois avoir des convictions auxquelles on tient et chercher à les faire accepter par les autres, tout en respectant l'Autre et en pratiquant la tolérance.

Parmi les nombreux domaines sur lesquels Gérard Cohen-Jonathan a porté son attention, on peut signaler qu'il s'est particulièrement intéressé à la liberté d'expression et à la protection de la presse et des journalistes. Le colloque de la Société française pour le droit international qu'il a organisé à Strasbourg en 1977 portait d'ailleurs sur *La circulation des informations et le droit international*³.

Gérard Cohen-Jonathan partagea sa carrière universitaire entre Strasbourg, dont il fut le Doyen de la Faculté de droit, et Paris. Il fut longtemps Secrétaire général de la Société française pour le droit international, dont le siège est à Strasbourg (1973-1988) et Président de l'Institut international des droits de l'Homme ou Institut Cassin, dont le siège est aussi à Strasbourg (2002-2005). Cela traduisait bien son attachement à cette ville, capitale européenne ... et à la protection des droits de l'Homme.

PAUL TAVERNIER

³ La SFDI a tenu deux autres colloques annuels à Strasbourg, en 1987 sur *Les Organisations internationales contemporaines* et en 1997 sur *La protection des droits de l'Homme et l'évolution du droit international*. Elle a aussi organisé une journée d'études à Strasbourg sur *La soumission des Organisations internationales aux normes internationales relatives aux droits de l'Homme*.